

AWBB Groupe des Parlementaires de Bruxelles-Brabant wallon

P.V. n°2 réunion du 11 juin 2012

Présents : Mrs Culot-De Roy-Dujardin-Loozen-Vancabeke-Vanopphem-Van Wallendael.

Excusés : Mrs Deneve-Lamy-Mespouille.

Invités : Mrs Delchef (président AWBB)-Flament (membre du CDA).

1-Approbation du P.V. n°1 du 21 mai 2012

1-1. Un membre du groupe fait remarquer que Mr Deneve devrait être indiqué comme « invité » et non comme membre effectif du groupe, puisque son mandat débute le 1^{er} juillet 2012.

1-2 Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2-Suivi des points discutés lors des réunions précédentes.

2-1 Représentation du groupe aux Assemblées générales AWBB 2012-2013.

La représentation est parcourue et approuvée.

2-2 Dates des A.G. : 24/11/2012-23/03/2013-15/06/2013.

2-3 Représentation des nos membres dans les commissions.

Commission financière : Mr Dujardin.

Commission législative : Mr Vancabeke.

Assemblées générales FRBB : Mr Dujardin.

3- Correspondance

La correspondance est parcourue sans commentaire.

4-Tour de la province.

Mr De Roy fait remarquer que la réunion calendrier est fixée au 10/06 et que de ce fait le calendrier ne sera publié que le 16/06.

5-Assemblée générale AWBB du 16 juin 2012.

5-1 Composition de la délégation.

Mrs De Roy (avec procuration)–Dujardin-Loozen-Vancabeke-Vanopphem-Van Wallendael (avec procuration).

5-2 Examen de l'ordre du jour :

Les rapports du CdA, du TG et des différents départements sont parcourus et commentés.

Le groupe les approuve à l'unanimité sauf celui du dpt. Championnat avis partagé.

5-3 Approbation des conventions et nominations faites par le CdA :

Approbation à l'unanimité

5-5 Mise à jour des statuts:

Echange de vues concernant la modification PC 16 bis :

Mr De Roy fait remarquer que dans les documents nécessaires pour pouvoir jouer il manque l'attestation de perte de carte d'identité. En effet une personne qui n'a pas de passeport, ni de permis de conduire, s'il perd sa CI, il ne peut pas jouer.

Le groupe marque son accord pour proposer un amendement.

Les modifications sont approuvées à l'unanimité.

5-6 Approbation du tableau PA 32 et du PF 18.

Le groupe approuve à l'unanimité

5-7 Admission-Radiation et fusion de clubs

Approbation à l'unanimité.

5-8 Election des membres sortants du CdA et du président du CdA.

Les votes sont émis par le groupe

6- Divers

6-1 Licence avec photo.

Mr Van Wallendael fait remarquer que lors d'une mutation de joueur il n'est pas possible de savoir si la photo a été transmise.

6-2 Election lors des Assemblées provinciales. Rédaction des bulletins de votes.
Mr Vancabeke fait remarquer que lors des votes aux A.P, quand le nombre de candidats est supérieur aux nombres de places vacantes, le vote est défavorable aux candidats se trouvant en fin de liste.

Prochaine réunion : le lundi **3** septembre 2012 à 19h30. Palais du Midi 3ème étage.

P.Vancabeke

J.M. Vanopphem